Commission : Conseil économique et sociale

Sujet : Les terres agricoles dans le monde, quelle propriété pour quelle utilisation ?

Pays : République Démocratique du Congo

Les terres agricoles constituent l'actif principal de beaucoup de pays, surtout ceux en développement. Leur utilisation pour pâtures, cultives à grande échelle, etc., a déclenché une récente polémique sur le, ainsi appelé, "land grabbing": c'est-à-dire les pays plus riches établissent des énormes exploitations agricoles et d'élevage dans les pays en voie de développement. Ces grandes exploitations supposent un risque pour les familles de petits agriculteurs et éleveurs, et en général, pour les pays en développement.

Le Congo défend que les grandes exploitations doivent être contrôlées de manière qu'elles ne nuisent pas les économies locales, et ne supposent pas la disparition des petites fermes et la création de grandes bourses de pauvreté. Notre pays croit aussi que l'utilisation des terres doit être rationnelle et supportée par des études scientifiques et de durabilité, pour éviter des risques comme la désertification ou l'aggravement du réchauffement climatique.

Au sein des NU, il a toujours eu une attention particulière pour l'agriculture, c'est pour cela qu'il y a une agence destinée à l'Agriculture: la FAO (Organisation de Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture). Cette organisation cherche d'assurer à toutes les personnes l'accessibilité aux aliments comme un élément essentiel du droit à la vie. En 2014, la FAO adopte la Déclaration de Rome sur la nutrition, que consacre le droit de chaque personne à l'accès à des aliments sûrs, nutritifs et en quantité suffisante. Elle engage les gouvernements à prévenir la malnutrition sous toutes ses formes. Pour obtenir cet objectif de la Déclaration de Rome nous devons protéger le milieu agricole.

La FAO était fondée en 1945. Alors, la population mondiale était d'environ 2,5 mille millions de personnes. En 2015, la population est d'environ 7,5 mille millions. Si en 1945 une politique mondiale pour l'agriculture était nécessaire, en 2015, avec le triple de population, cette politique est indispensable. La progressive croissance de la population a produit une augmentation de la demande d'aliments et en conséquence une hausse de prix des produits alimentaires. Cette situation est particulièrement sensible dans des pays comme le Congo. Au même temps, l'utilisation des produits agricoles pour buts différents de l'alimentation (le biocombustible pour éviter le réchauffement) et l'amélioration du niveau de vie en pays aussi grands comme la Chine (qui consume des énormes quantités de produits agricoles provenant de tous les pays du monde) ont créé des tensions additionnelles pour les pays en voie de développement. Les populations plus pauvres de ces pays ne peuvent pas payer des prix aussi hauts pour les biens de première nécessité et des grandes masses de population doivent émigrer aux cités ou encore aux pays occidentaux.

Mon pays, le Congo, est très concerné parce que la hausse des prix et la manque des terres agricoles nuisent notre population, spécialement les segments plus démunies. Il y a beaucoup de petits propriétaires en Congo, de même que dans autres pays en voie de développement, et nous avons besoin que les solutions prises lors de cette réunion de NU ne portent préjudice aux petits propriétaires de fermes. De cette manière, les investissements étrangers qui ont pour but la création des grandes exploitations pour exporter les récoltes et le bétail produits dans mon pays constituent une menace pour la viabilité économique du Congo. Au même temps, nous croyons que les programmes de développement agricole (la formation des petits agriculteurs et élévateurs) sont un instrument efficient pour augmenter la productivité agricole et doivent être encouragés.

Le Congo maintien que les mesures adoptées pour améliorer la production agricole et l'utilisation rationnelle des terres doivent tenir en compte d'autres facteurs. Maintenant le plus important est la lutte contre le réchauffement et la désertification, qui affecte presque tous les pays en développement, aussi au Congo qui subit la désertification du Bassin du fleuve Congo.

Les politiques agraires qui sont en train d'être discutés dans cette Commission doivent être en harmonie avec la protection de l'environnement.

Dans cette situation mon pays souhaite que la Commission auquel j'ai l'honneur de m'adresser soit capable de trouver des solutions les plus efficientes, les plus respectueuses avec l'environnement et les plus justes pour la population, spécialement pour les plus pauvres. Notre proposition défend que la voix de petits agriculteurs et élévateurs soit écoutée et que l'exode rurale soit évité. Le Congo (fidèle à la devise de son blason *Justice, Paix, Travail*) encourage toutes les délégations pour proposer des mesures innovatrices de manière que tous ensemble nous trouverons des pouvons solutions justes pour tous les peuples.